Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 029-212900450-20251208-2025120801BIS-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT du FINISTÈRE

—

COMMUNE DE DIRINON

—

EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi huit décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de DIRINON, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Guillaume BODENEZ, Maire.

Nombre de conseillers	
En exercice	18
Présents	16
Votants	18

N° Délibération : 2025120801
Date de convocation : 02/12/2025
Date d'affichage : 15/12/2025

Conseillers municipaux en exercice :

G. BODENEZ		A DEROZE-SIMERAY		M. PEDEN		B. BOUHIER		F. PAYET	
M. BRIAND		A. COLIN		J. EMILY		N. FLOCH		B. GAVARD	
L. GOBRY		J. GUILLOU		M. LAUER		A. LE FELL		S. MEVEL	
G. ORCIL		P. PRONNICKE		D. SALIOU					

Absents : Dominique SALIOU, Mickaël LAUER

Pouvoirs : Dominique SALIOU à Maël PEDEN, Mickaël LAUER à Brigitte BOUHIER.

Secrétaire de séance : Arnaud LE FELL

F-1-0-2 Dénomination de voie – Parc du 20 août 1944

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il appartient au Conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies, places et lieux-dits de la commune.
La dénomination des voies communales et privées ouvertes à la circulation est laissée au libre choix du Conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Il convient, pour faciliter la fourniture de services publics, tel que les secours et la connexion aux réseaux, et d'autres services commerciaux comme la délivrance du courrier et des livraisons, d'identifier clairement les adresses des immeubles.

Le conseil municipal est amené à se prononcer sur la dénomination du futur lotissement en cours de réalisation au lieu-dit Croix de Mission sur la parcelle AB 260.

Après délibération et par 16 voix pour et deux abstentions, M. Jacques GUILLOU et Mme Gwénaëlle ORCIL, le conseil municipal :

- Autorise M. le Maire le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- Adopte la dénomination **« Parc du 20 août 1944 »** pour la parcelle AB 260 située lieu-dit Croix de Mission.

MAIRIE DE DIRINON 29460

Le Maire,
Guillaume BODENEZ